

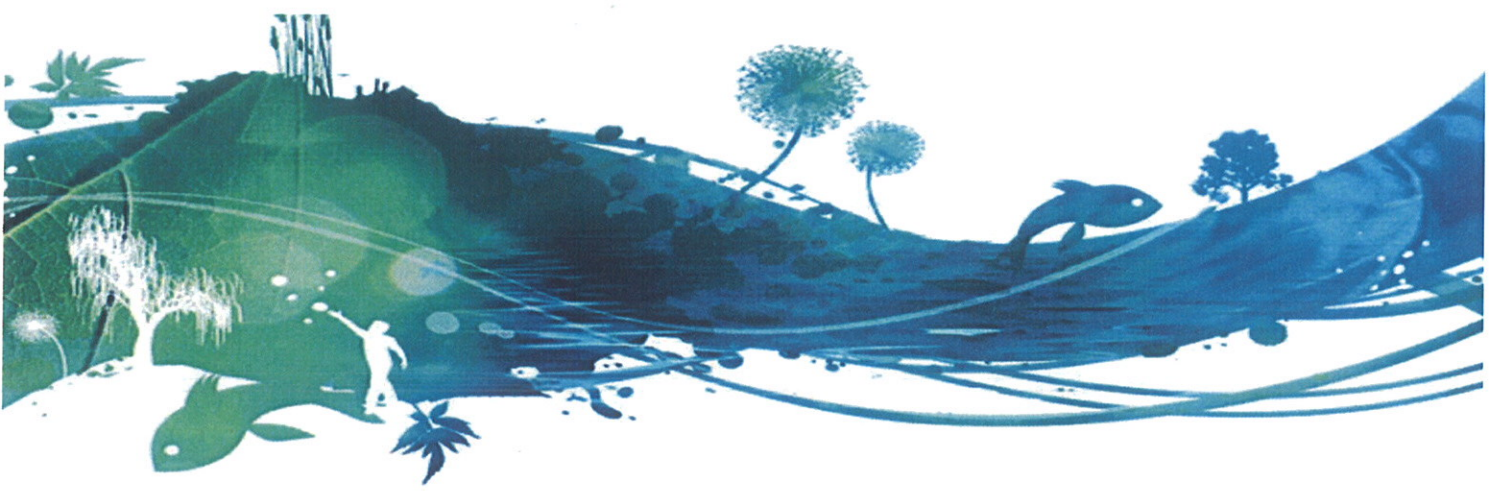


CHARTE D'ENGAGEMENT - PHASE 1

Dans le cadre du programme Phyt'Essonne, de lutte contre les pollutions de la rivière Essonne par les pesticides, piloté par le SIARCE,

les communes s'engagent aux côtés du SIARCE :

- ❖ à développer des actions de développement durable en agissant à la source de la pollution par les pesticides,
- ❖ à protéger l'environnement et particulièrement la ressource en eau, en réduisant le traitement de ses espaces par des pesticides chimiques, pour tendre vers une suppression de leur utilisation, au profit d'alternatives respectueuses de l'environnement,
- ❖ à sensibiliser les habitants, les organismes situés sur la commune, le personnel communal et les prestataires à un usage raisonné ou alternatif des pesticides, ainsi qu'à l'intérêt de la végétation spontanée,
- ❖ à former son personnel aux « bonnes pratiques phytosanitaires » et à la mise en place de techniques alternatives, pour développer ces dernières sur le territoire communal,
- ❖ à communiquer et à valoriser l'action Phyt'Essonne, tout au long du programme,
- ❖ à participer et suivre activement l'action Phyt'Essonne, entre 2012 et 2015 et au-delà de la durée du programme, en contribuant aux actions d'audit, de formation et d'élaboration de plan de gestion des espaces communaux.



La commune	Le Maire	Signature
CORBEIL-ESSONNES	J.F. BAYLE	
LISSES	C. BOISRIVEAU	
VILLABE	I. MAGGINI	
ORMOY	J. GOMBAULT	
MENNECY	X. DUGOIN	
ECHARCON	G. CLERC	
VERT-LE-GRAND	J.C. QUINTARD	
VERT-LE-PETIT	L. BUDELOT	
FONTENAY-LE-VICOMTE	J.L. GOUARIN	
BALLANCOURT-SUR-ESSONNE	P. SEMUR	
AUVERNAUX	HILGENGAW.	
MALESHERBES	H. GAURAT	

Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau (SIARCE)

Le Président

Avec le soutien financier de :

